

## MÉMOIRE

### PRÉSENTÉ AU BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PRODUCTION PORCINE DU QUÉBEC

Par Yvette Lapierre

Mars 2003

#### **Présentation**

Je vous présente ce mémoire en tant que citoyenne. J'ai travaillé pendant dix ans avec un organisme mondial de défense des droits humains fondamentaux mais aujourd'hui, c'est le droit à un environnement sain et respectueux de la nature que je souhaite défendre. Je considère que ce droit est aussi fondamental que celui de la liberté d'opinion et d'expression. Je me préoccupe également du respect de la vie animale.

#### **Point de vue sur le thème des audiences**

Pour commencer, permettez-moi de vous dire que le thème même de ces audiences me dérange. Au point où nous en sommes avec la pollution des eaux et des sols, avec la déforestation et le déboisement, je pense que le thème aurait dû être LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGRICULTURE AU QUÉBEC. En ciblant la production porcine, le ministère de l'Environnement nous laisse deviner les priorités actuelles du gouvernement en matière d'agriculture et d'élevage. D'ailleurs, on ne parle plus tellement d'élevage, on parle de production. Il y a une perte de sens, tout comme lorsque l'on dit -Industrie agroalimentaire - et non plus agriculture. En route, on a perdu le « cultivateur », profession que mon père et mon grand-père ont exercée, et on a perdu les animaux. Les animaux sont devenus des produits.

#### **Traitement des animaux d'élevage**

À cet égard, comment passer sous silence les conditions de détention des animaux de boucherie dans la grande majorité des entreprises de production massive? La production porcine, avec tous les mauvais traitements qu'elle fait subir aux porcs à chacune des étapes de leur misérable existence jusqu'à la mise à mort, n'échappe pas au phénomène. On brise les dents, on castré et on coupe les queues – à froid -. C'est plus rapide et plus économique bien sûr, que d'avoir recours au vétérinaire. Le bien être des animaux est un sujet à peine effleuré dans les discours des éleveurs de porcs et par la plupart des intervenants de cette tournée d'audiences. Le vivant est un matériau comme un autre et le but du producteur est de parvenir à un produit uniforme pour la mise en marché au

meilleur coût de rendement possible. Toute autre considération semble superflue. Au Québec, il n'y a pas de normes qui régissent les conditions d'élevage des porcs, seulement des directives. Pour ma part, je ne sais pas qui est responsable de l'application de ces directives? Je ne sais pas non plus qui d'entre nous voudrait passer six (6) mois à la place d'un porc dans l'entassement d'un enclos sur une surface de ciment à ne rien faire? Ou trois ans dans une cage exiguë portée après portée comme les truies? Va t-on me dire que j'exagère et que ce ne sont que des animaux? Il y a à peine quelques décennies, on prétendait que les bébés humains ne ressentiaient pas la douleur et on procédait sur eux à des interventions sans anesthésie. Depuis, on a admis que les bébés souffraient tout autant que les adultes. Un jour, on en arrivera peut-être à un degré de civilisation qui reconnaîtra aux animaux le droit à une vie intéressante et confortable avant leur mort... Pour le moment, dans les usines à viande, le sort des animaux est loin d'être enviable. Qui se soucie vraiment du bien-être des porcs parmi les différents acteurs de la production porcine? Quel est le ministère concerné par le bien-être animal au Québec?

### **La pollution occultée**

Au chapitre du respect de la nature, ça, on le sait, c'est le ministère de l'Environnement qui est le premier concerné, officiellement du moins, même si, en lisant les transcriptions de la première partie de ces audiences, il est difficile de distinguer le discours des représentants du ministère de l'Environnement des discours des représentants du ministère de l'Agriculture, de la Fédération des producteurs de porcs ou même des représentants de l'UPA. Il me semble qu'un ministère créé pour la sauvegarde de notre environnement devrait faire plus que d'autoriser et de mesurer la quantité de pollution qui augmente année après année! De toute façon, on ne parle pas de pollution au ministère de l'Environnement, on parle du taux de phosphore! Est-ce une si bonne idée que de produire de telles quantités de viandes aux fins d'exportation compte-tenu de la quantité de déjections générées? La viande s'en va mais les surplus d'engrais, les polluants et contaminants restent. Les profits sont privés mais les problèmes sont publics. Pour ma part, je suis très inquiète de voir le ministère de l'Environnement déléguer pour ne pas dire abandonner ses responsabilités aux agronomes dans les PAEF. La décision prise par les producteurs sur de seules considérations économiques de passer à la gestion du fumier solide au lisier ne m'étonne pas. Ce qui me dépasse, c'est de voir le ministère de l'Environnement se laver les mains devant cette orientation désastreuse et la cautionner.

### **Le temps passe**

On a entendu ici des descriptions de problèmes environnementaux particuliers, connus et observés depuis dix ans, vingt ans, et non seulement ces problèmes n'ont pas été résolus mais ils se sont aggravés avec le temps, malgré les dollars investis en études de toutes sortes. Comment voulez-vous que l'on croit sur parole ce que le ministère de l'Environnement nous promet comme mesures de contrôle face aux porcheries quand on voit le résultat de ses actions dans le passé? On voit les cours d'eau de plus en plus pollués et les terres, brûlées par les pesticides et les engrais. Les agronomes mesurent le taux de phosphore mais ne comptent pas le nombre de vers de terre. Le sol est considéré

non pas comme une chose vivante mais comme une matière inerte. D'ailleurs, c'est vrai que traité comme il l'est, le sol meurt, traité comme support pour les cultures intensives et support pour le lisier. Force est de constater que dans le dossier des porcheries industrielles, comme dans beaucoup d'autres dossiers, le ministère de l'Environnement ne remplit pas le mandat que nous avons crû être le sien.

### **Dilapidation du bien commun**

La production agricole en monoculture intensive, dans son ensemble, contribue de façon importante à la dégradation des richesses naturelles de notre environnement. Les bois sont abattus, puisque non-rentables, pour faire place au maïs-grain et autres végétaux qui recevront le lisier. Les fermes regroupées sont de plus en plus gigantesques et le paysage des campagnes cultivées, de plus en plus désertique. Si on pouvait voir des photos aériennes des régions cultivées du Québec dans les années '70 comparativement à maintenant, on pourrait se demander s'il y a eu des bombardements! Surtout dans les bois! Les petites exploitations disparaissent les unes après les autres. Les producteurs biologiques ne sont pas soutenus de façon équitable. Le gouvernement du Québec marque un choix en favorisant la production de masse et en subventionnant ces productions comme il le fait depuis des années. Ce choix est à revoir. Il mène à un appauvrissement collectif. Il mène à détruire ou altérer gravement ce que nous sommes en droit de considérer comme faisant partie du bien commun et du patrimoine collectif : l'eau, la qualité des sols, les arbres, les milieux naturels, la biodiversité et le paysage rural. On a parlé ici de l'exode rural. De mon côté, en 1997, j'ai cherché une ferme de dimension « humaine » (autour de cent acres), en Montérégie. J'habite maintenant dans un village parce que je n'ai rien trouvé à la campagne même après une année entière de recherche intensive avec l'aide d'agents. On me trouvait des fermettes de 3 à 5 acres dont la parcelle habitable avait été retranchée de la terre d'origine. Mon rêve d'une petite terre à reboiser avec un potager biologique ne fait plus partie de la réalité du monde agricole industriel qui envahit maintenant les recoins les plus reculés des terres cultivables au Québec. Ce choix de vivre à la campagne de façon modeste comme mon père et mon grand-père, je ne l'ai plus. Ça aussi, c'est un appauvrissement. Une manière de vivre jugée non rentable et éliminée par la force des choses. Par le pouvoir de l'industrie.

Va t-on me dire que je suis une nostalgique attachée au passé et que je ne comprends pas les réalités actuelles et les exigences de la production porcine? Que je ne comprends pas l'importance primordiale du point de vue de l'économie du Québec de ce secteur de production à des fins d'exportation? Non, je ne comprends pas et oui, je suis nostalgique des paysages boisés, des routes bordées d'arbres, des pâturages et des petites fermes qui constituaient la majeure partie du paysage rural il n'y a pas si longtemps. Il reste quelques régions rurales qui ont gardé ce profil plus près de la nature, je pense en particulier au Haut-St-Laurent, mais ces régions sont à leur tour menacées par l'arrivée des porcheries industrielles. Adieux veaux, vaches; voici les cochons! Adieux belles rivières dont l'eau est miraculeusement encore propre. Adieux bois et forêts qui abritent ce qui reste de la faune de notre Belle Province. Certains spécialistes entendus ici ne voulaient pas reconnaître publiquement ce qui saute aux yeux des communs mortels : les productions agricoles intensives polluent. La production porcine pollue.

## **Les arbres qui cachent les forêts de porcheries**

Parmi les ébauches de solutions qu'on envisage d'apporter aux problèmes d'érosion des sols et d'odeurs provenant des usines à porcs, il y a le reboisement. Autrement dit, on suggère aux industriels de l'agriculture de planter des arbres là où ils les ont coupés. Seront-ils subventionnés pour le faire? Je n'en serai pas surprise, mais s'ils le font, même à mes frais j'en serai heureuse. Pourvu que ce ne soit pas encore une fois un projet bidon et que l'on puisse voir à nouveau des arbres! Beaucoup d'arbres! Pas seulement quelques haies pour cacher les bâtiments mais des bandes riveraines boisées sur chaque rive et un couvert arbustif le long de chaque fossé. Je vais essayer d'être positive même si, au fond, je ne crois pas un seul instant que les agriculteurs qui occupent jusqu'au dernier centimètre de leurs terrains et qui se sont fait de la place pour leurs grosses machineries vont s'encombrer à nouveau de lisières d'arbres, à moins d'y être forcés par une loi!

## **Ignorance et santé publique**

Du point de vue de la santé publique, ce qui a été dit lors de la première tournée d'informations est que ne nous ne savons pas grand chose sur les incidences des pollutions agricoles sur la santé des populations. Il y a une telle ignorance et si peu d'études réalisées que même sans être paranoïaque, on peut être raisonnablement très inquiets. Des liens pourraient-ils être faits entre l'addition de différents types de polluants et de contaminant dans notre environnement et l'augmentation des cancers et des allergies, entre autres? La Société canadienne du cancer voit un lien apparent entre l'utilisation des pesticides et l'augmentation des cas de cancer au Canada. Nos gouvernements ne devraient-ils pas investir davantage dans des recherches orientées sur les effets des pollutions sur notre santé?

## **La paix dans nos campagnes**

Du point de vue de conflits sociaux maintenant, il y a un travail énorme à entreprendre et à poursuivre collectivement non pas pour acheter la paix dans les campagnes mais pour parvenir à un équilibre véritable dans l'aménagement et l'occupation du territoire. Pour atteindre l'harmonie, quand on parle de cohabitation harmonieuse, il faut que chacun puisse faire entendre sa voix et que cette voix soit écoutée et prise en considération par les décideurs et les autorités au pouvoir. Ce serait tout le contraire de ce que nous voyons en ce moment dans plusieurs régions où les populations et leurs élus municipaux sont pris en otages et forcées de vivre des situations qui leurs sont intolérables. S'asseoir autour d'une table pour dialoguer ne mènera pas à un consensus social si le pouvoir de décision reste d'un seul côté de la table.

## **Suggestions :**

Pour toutes ces considérations, et bien d'autres que je n'aborderai pas ici puisque je m'en tiens à un survol, je crois qu'il faut arrêter la spirale de la croissance industrielle porcine. Je ne crois pas qu'il faille tant sacrifier au profit économique d'une minorité ou même, si c'était le cas, de la majorité. Pour moi, l'expansion économique n'est pas une fin en soi ni le but ultime à atteindre pour une société.

**Les suggestions que je souhaite soumettre dans le cadre de ces audiences sont :**

**De recommander au gouvernement de favoriser les alternatives à la production de masse en agriculture et dans le cas qui nous concerne, qu'il ne permette plus l'installation de nouvelles porcheries où que se soit au Québec et qu'il ne permette plus l'augmentation du cheptel porcin tant et aussi longtemps : Que le gouvernement du Québec n'aura pas reconnu et favorisé l'exercice concret du droit des communautés régionales et locales de décider de l'occupation du territoire qui est le leur, selon les principes de base de la démocratie.**

**De recommander au gouvernement de redéfinir et clarifier le rôle de protecteur de l'Environnement de son ministère et de le doter des moyens nécessaires, y compris des moyens légaux, pour qu'il obtienne des résultats concrets, tangibles et visibles dans ses actions pour préserver et restaurer l'environnement.**

**De recommander au gouvernement de définir des incitatifs pour parvenir au reboisement (selon les recommandations du Mouvement écologique du Haut-Richelieu, entre autres).**

**De recommander au gouvernement de légiférer et de prévoir des mécanismes pour faire appliquer des lois et règlements régissant le bien être des animaux d'élevage.**

**De recommander au gouvernement (ministères de l'Agriculture et de l'Environnement confondus) la gestion de fumier solide, sur paille, autant pour le bien-être des animaux que pour la protection de l'environnement et la santé des sols cultivés.**

Je joins à ce mémoire une liste de recommandations visant à améliorer les conditions d'élevage des porcs. (Annexe 1)

## **Mot de la fin**

En terminant, j'espère que ces audiences n'auront pas été qu'un exercice futile donnant l'illusion de la démocratie et permettant au bon peuple de se défouler alors que les décisions sont déjà prises ou seront prises sans vraiment tenir compte des recommandations que vous ferez suite à ces consultations. Je vais essayer d'être positive et de croire que le gouvernement agira de façon démocratique mais, de mémoire;

combien de fois les recommandations du Bureau des audiences publiques sont-elles restées lettres mortes? Combien de fois ont-elles été ignorées? À l'usure, on devient plus septique que croyant! J'espère pourtant que cette fois, nous serons pris au sérieux. Quelle que soit l'issue de cet exercice, je vous assure que notre vigilance se poursuivra.

Merci.

Yvette Lapierre

### **ANNEXE 1**

Que le gouvernement se dote d'un outil d'intervention chargé d'appliquer des lois régissant le bien être des animaux d'élevage. Que ces lois et règlements, inspirés des lois déjà en appliquées au Danemark, en Grande-Bretagne et dans l'Union Européenne entre autres, soient adoptées sans délai. Les mesures suivantes devraient immédiatement être appliquées : que les porcs soient libres de la faim et de la soif, du froid et de la chaleur extrême en tout temps; que les sources de stress qui amènent des comportements d'agression et de mutilation soient éliminées ou à tout le moins réduites; que les porcs aient un espace suffisant pour bouger et s'étendre sans contrainte et une aire de repos sur paillis ou matelas et non sur ciment ou treillis; qu'ils aient à leur disposition des matériaux pour fouiller, mordiller et jouer, comme leurs instincts les pousse à le faire. Privé de ces matériaux et toute activité normale pour ces animaux, les porcs développent des comportements indésirables pour les producteurs, ce qui amène ces derniers à procéder à des mutilations pour empêcher les agressions (coupe de la queue et des dents). Que ces pratiques ne soient plus automatiquement appliquées mais si maintenues, que les dents soient éliminées à la meule et non coupées avec des pinces; que la coupe de la queue soit effectuée par un vétérinaire, sous anesthésie et avec analgésiques; que la castration soit effectuée par un vétérinaire, sous anesthésie et avec analgésiques. Que la pratique du sevrage hâtif (moins de quatre semaines) soit abandonnée. Que la contention et la restriction alimentaire des truies gestantes ne soient plus pratiquées. Que les truies soient installées de façon à pouvoir se retourner sans difficultés lors de la lactation. Que l'utilisation de l'aiguillon électrique soit réglementée pour éviter les abus.

Réf. : Prod. 38 - Document « Impact des pratiques d'élevage sur le bien être et la production porcine ».

L'aménagement des porcheries devrait prévoir obligatoirement des sorties d'urgence en nombre adéquat et un système d'alarme efficace en cas d'incendie.